

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2025

---

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL531

présenté par  
M. Pauget, rapporteur

### ARTICLE 11

À l'alinéa 9, après la première occurrence du mot :

« commercial »,

insérer les mots :

« ou dans une embarcation maritime ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement de cohérence assure la possibilité de prononcer une interdiction de paraître dans une embarcation maritime au départ et à destination de certains ports.